



Avis d'appel d'offres

SERVICE D'ÉLAGAGE ET DE RAMASSAGE DE BRANCHES ET DE TRONCS D'ARBRES 2022-ENV-02

Suite aux intempéries du 21 mai 2022, la Ville de Saint-Sauveur demande des soumissions par voie publique pour des services professionnels d'élagage et de ramassage de branches et de troncs d'arbres.

Les soumissions, sous enveloppes scellées, seront reçues jusqu'à 10 h, le 4 août 2022, au bureau de la Direction des Affaires juridiques et contractuelles, à la Mairie de la Ville de Saint-Sauveur, au 1, place de la Mairie, Saint-Sauveur, et seront ouvertes publiquement dès la clôture des soumissions à compter de 10 h 01.

Les soumissions devront être déposées en un (1) exemplaire original, ainsi que sur une clé USB.

Le contrat n'est pas assujéti à un accord de libéralisation de marché.

Les personnes et les entreprises intéressées par ce contrat peuvent se procurer les documents de soumission en s'adressant au Système électronique d'appels d'offres (SÉAO), à compter du 20 juillet 2022. Pour les fins de la consultation sur le SEAO, les documents seront inscrits sous la catégorie : « Services de ressources naturelles » et la recherche pourra se faire à partir des mots-clés suivants : « broyage, émondage, émondeur, élagage, élagueur ». Pour toute question, s'adresser par courriel à : juridique@vss.ca

La Ville de Saint-Sauveur ne divulguera ni le résultat de l'ouverture des soumissions, ni le nom de l'Adjudicataire par téléphone. Pour connaître ces renseignements, les personnes intéressées peuvent consulter le SEAO.

La Ville de Saint-Sauveur ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, et ce, sans aucune obligation d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires.

Donné à Saint-Sauveur, ce 20 juillet 2022.

La directrice du Service des affaires juridiques et contractuelles,

Marie-Pier Pharand, avocate